MRC
BEAUCE-CENTRE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

Le « **RÈGLEMENT NUMÉRO 235-23 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC BEAUCE-CENTRE** a été adoptée le 22 novembre 2023.

Toute personne intéressée à prendre connaissance du présent règlement peut s'adresser au directeur général et greffier-trésorier de la MRC Beauce-Centre au 111-107e rue Beauceville.

Donné à Beauceville ce 29e jour de novembre deux mille vingt-trois.

_____
Jacques Bussières, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jacques Poulin, ___directeur général par intérim_____ de la municipalité _____de Saint-Victor_____, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le ___29 novembre 2023 entre ____9h_____ et ___16h_____ heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce _29 novembre 2023_____ .

_____
Signature